

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 novembre 2017**

Délibération n° 2017-2352

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Villeurbanne

objet : Travaux d'accompagnement C3 - Réaménagement de la place Grandclément, du boulevard Réguillon et de la rue Decorps - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme pour les études et les travaux du boulevard Réguillon et de la rue Decorps

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Llung

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 17 octobre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 novembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mme Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Moretton, Moroge, Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à M. Devinaz), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme El Faloussi), Berra (pouvoir à M. Hugué), Burillon (pouvoir à M. Crimier), M. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Gailliout (pouvoir à M. Coulon), Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Millet (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Millet (pouvoir à Mme Picard), Mmes Nachury (pouvoir à Mme Crespy), Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), Servien (pouvoir à M. Da Passano), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : Mme Frih.

Conseil du 6 novembre 2017**Délibération n° 2017-2352**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Travaux d'accompagnement C3 - Réaménagement de la place Grandclément, du boulevard Réguillon et de la rue Decorps - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme pour les études et les travaux du boulevard Réguillon et de la rue Decorps**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 octobre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération accompagnement C3, au sein de laquelle s'inscrit, notamment, le projet de réaménagement de la place Grandclément, du boulevard Eugène Réguillon et de la rue Emile Decorps, fait partie de programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil de la Métropole le 6 juillet 2015.

I - Contexte du projet et situation géographique

Afin d'améliorer le fonctionnement de la ligne C3, le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) réalise un double site propre entre le pont Lafayette à Lyon et le pôle multimodal Laurent Bonneval à Villeurbanne. Le double site propre du C3 va modifier le schéma de circulation sur la place Grandclément et la rue Léon Blum (entre la place Grandclément et la rue Emile Decorps). Ainsi, la traversée de la place Grandclément du nord au sud sera réservée aux transports en commun. La circulation automobile au nord de la place sera déviée par le boulevard Eugène Réguillon qui sera mis en double sens ; de même, la circulation au sud de la place sera déviée par l'avenue Leclerc, la rue Primat et la rue Emile Decorps, cette dernière étant également passée en double sens.

Pour accompagner les modifications du plan de circulation aux abords de la place Grandclément et améliorer la qualité de l'espace public, le boulevard Eugène Réguillon (tronçon Grandclément-Bernaix) et la rue Emile Decorps (tronçon Blum-Barel), tout comme la place Grandclément, vont faire l'objet d'un réaménagement de façade à façade par la Métropole de Lyon.

II - Objectifs principaux du projet**1° - Boulevard Eugène Réguillon**

Les objectifs de la requalification du boulevard Eugène Réguillon, conformes au plan d'actions pour les mobilités actives 2016-2020 (PAMA) délibéré le 2 mai 2016 sont :

- améliorer le cadre de vie, développer la qualité de l'espace public et réaffirmer la promenade plantée du boulevard,
- aménager des cheminements piétons confortables et sécurisés tout en conservant du stationnement,
- prendre en compte les circulations cyclables,
- aménager la voirie pour la mise en double sens en lien avec le projet du C3.

2° - Rue Emile Decorps

Les objectifs de la requalification de la rue Emile Decorps sont :

- développer la qualité de l'espace public et améliorer le cadre de vie,
- aménager des cheminements piétons confortables et sécurisés tout en conservant du stationnement,

- finaliser la mise à double sens de la rue dans la continuité de l'axe Baratin/Decorps et dans le cadre de l'aménagement de la ligne C3,
- créer un aménagement cyclable.

3° - Travaux d'eau et d'assainissement préalables

Ces 2 projets nécessitent des déviations de réseaux préalables aux travaux de requalification : ces déviations concernent, notamment, les réseaux d'eau potable et d'assainissement de la Métropole.

La direction de l'eau en profite également pour réaliser des travaux de renouvellement de certains de ses réseaux d'eau et d'assainissement.

III - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme sur les budgets annexes des eaux et de l'assainissement

Une première délibération (n° 2016-1340 du Conseil du 11 juillet 2016) a décidé d'une individualisation partielle tous budgets confondus de 17 330 416 € TTC en dépenses et 1 830 453 € TTC en recettes afin de conduire les études et travaux actés dans la convention de maîtrise d'ouvrage unique (CMOU) pour le projet de trolleybus C3 sous maîtrise d'ouvrage unique SYTRAL.

Une seconde délibération (n° 2017-1847 du Conseil du 6 mars 2017), a décidé d'une individualisation partielle de 6 480 000 € TTC en dépenses et 1 580 700 € TTC en recettes à la charge du budget principal afin de réaliser les études de maîtrise d'œuvre du réaménagement de la place Grandclément ainsi que les travaux de requalification du boulevard Eugène Réguillon et de la rue Emile Decorps.

Il est maintenant proposé d'individualiser une autorisation de programme complémentaire sur les budgets annexes des eaux et de l'assainissement d'un montant de 416 000 € HT en dépenses, afin de conduire les travaux nécessaires sur les réseaux eau et assainissement du boulevard Eugène Réguillon et de la rue Emile Decorps, se répartissant ainsi :

- 326 000 € HT sur le budget annexe des eaux :
 - . dont 150 000 € HT pour le boulevard Eugène Réguillon,
 - . dont 176 000 € HT pour la rue Emile Decorps ;
- 90 000 € HT sur le budget annexe de l'assainissement pour le boulevard Eugène Réguillon ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P08 - Transports urbains, pour les montants de :

- 326 000 € HT en dépenses, à la charge du budget annexe des eaux sur l'opération n° 1P08O5073, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 100 000 € HT en 2017,
- . 226 000 € HT en 2018,

- 90 000 € HT en dépenses, à la charge du budget annexe de l'assainissement sur l'opération n° 2P08O5073, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 30 000 € HT en 2017,
- . 60 000 € HT en 2018,

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à :

- 2 876 000 € en dépenses à la charge du budget annexe des eaux,
- 3 810 000 € en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement.

Le montant d'autorisation de programme sur le budget principal demeure inchangé : 17 540 416 € TTC en dépenses à la charge du budget principal.

Les montants d'autorisation de programme pour les recettes sur ces 3 budgets demeurent inchangés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 novembre 2017.